

4 Économie

Initiative pour la transparence dans les industries extractives

Les ONG gabonaises et équato-guinéennes en formation à Libreville

Innocent M'BADOUMA
Libreville / Gabon

LES organisations membres de la société civile de la Guinée Équatoriale et du Gabon, spécialisées dans les questions de transparence et de gouvernance des matières premières, sont, depuis, hier, en formation à Libreville, sur le thème central suivant : " *Société civile et contrôle citoyen de l'action civique* ". Les travaux y relatifs, qui s'achèvent vendredi prochain, s'inscrivent dans la continuité d'une série de formations ouvertes en

mars dernier à Malabo, en Guinée Équatoriale. Comme pour justifier ce thème, Uwe Michael Neuman, conseiller technique principal, s'est adressé à la société civile en formation en indiquant : « *le contrôle citoyen de l'action civique fait partie de vos préoccupations, en tant qu'organisations de la société civile, qui jouent un rôle essentiel dans l'instauration et le maintien du dialogue permanent avec les acteurs du secteur privé et public.* » Aussi, a-t-il ajouté : « *cette mission sociale, qui est la vôtre, s'accommode, par conséquent, d'une bonne*



Photo : F.A.

Paul Dehoumon, formateur, lors de son exposé à la formation des OSC.

maîtrise des techniques et méthodes pour mener à bien vos interventions dans la société.»

Organisée par la Communauté économique et monétaire des États de l'Afrique centrale (Cémac),

en partenariat avec le projet de Renforcement de la gouvernance dans le secteur des matières premières en Afrique centrale (Remap-Cemac) de la Coopération allemande du développement (Giz), ce

renforcement des capacités des organisations de la société civile devra contribuer, à terme, à une exploitation rationnelle des matières premières, à la lutte contre la pauvreté et au développement économique durable et harmonieux de la sous-région. Ouvrant les travaux, le directeur de cabinet du ministre de l'Économie, Emmanuel Eyeghe, a expliqué : « *le mouvement de l'Initiative pour la transparence des industries extractives est une initiative d'envergure mondiale, lancée en 2002 et visant à promouvoir une meilleure*

gouvernance dans les pays riches en ressources naturelles, à travers la publication et la vérification de tous les paiements effectués par les entreprises et de toutes les recettes publiques provenant de l'exploitation des ressources pétrolières, gazières et minières. » Pour Paul Dehoumon, formateur, les communications abordées durant cette deuxième session de formation sont autant d'outils pour structurer la performance des ONGs. Hier, la formation a porté sur le contrôle social, à la lumière des droits et devoirs du citoyen.

Crefiaf/ Ilè réunion du Groupe de travail technique (GTT) à Libreville

Comment harmoniser les techniques en matière de contrôle des finances publiques ?

FA.
Libreville/Gabon

LE Groupe de travail technique (GTT) du Centre régional de formation des institutions supérieures de contrôle des finances publiques d'Afrique francophone subsaharienne (Crefiaf) tient sa deuxième réunion depuis hier à Libreville. Organisée par la Cour des comptes du Gabon, qui assure la présidence du GTT, cette réunion a pour objectif d'améliorer et d'harmoniser les techniques en matière de contrôle des finances publiques, dans l'espace Crefiaf.

Ainsi, trois jours durant, les représentants des pays membres du Crefiaf, notamment le Cameroun, le

Burundi, le Congo, la République démocratique du Congo, le Bénin et le Gabon vont, au-delà des objectifs assignés, plancher sur plusieurs autres points.

Il s'agira aussi, d'abord, d'identifier les livrables à développer et à présenter à la prochaine réunion du Comité régional de renforcement institutionnel du Crefiaf (CRRI) en novembre 2017 en Côte d'Ivoire. Ensuite, de réfléchir sur les préalables à mettre en place par les Institutions supérieures de contrôle (ISC) du Crefiaf, en vue d'effectuer les audits financiers au sens des normes internationales des Institutions supérieures de contrôle des finances publiques (ISSAI) et des directives de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (Cemac)



Photo : F.A.

Le président du GTT sur l'audit financier et les systèmes d'information, Gilbert Ngoulakia, ouvrant les travaux, en présence du procureur général près la Cour des comptes, Charlotte Mpage.

ainsi que de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA).

Et, enfin, les participants vont discuter de la vision du GTT sur la vérification financière et des systèmes d'information dans le

cadre de l'élaboration du prochain plan stratégique du Crefiaf.

« *La réunion qui s'ouvre ce jour s'inscrit dans un contexte particulier, marqué par un double souci de professionnalisation de nos*

ISC et de la contribution significative des ISC au programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies », a déclaré le directeur du secrétariat du CRRI, M. Hassan.

Importance* Pour le premier président de la Cour des comptes, Gilbert Ngoulakia, en sa qualité de président du GTT sur l'audit financier et les systèmes d'information, cette réunion, qui vient après celle de N'Djamena (Tchad) en 2015, est d'une importance capitale. « *La réunion de Libreville permettra d'évaluer et de réviser certaines actions, puis de recadrer le plan d'actions, en raison des contingences liées à la mise en œuvre de différentes activités. Elle devra également permettre de préparer l'évaluation de la mise en œuvre du plan stra-*

tégique 2013-2017 et de dégager les orientations pour le futur plan stratégique 2018-2021 », a expliqué M. Ngoulakia.

En effet, le GTT sur la vérification financière et les systèmes d'information fait partie des 4 GTT adoptés lors de la douzième réunion du CRRI, tenue à Kinshasa, en RDC. Celui-ci est donc chargé, entre autres, de soutenir les ISC membres dans le cadre du renforcement de leurs compétences professionnelles par des bonnes pratiques de l'audit financier et des systèmes d'information, mais également de créer un environnement favorable au partage de connaissances, d'informations et d'échanges d'expériences, ainsi que l'explique M. Ngoulakia.

Transport aérien

Air Algérie et Tassili Airlines vont bientôt desservir Libreville

MSM
Libreville/Gabon

LE directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac), Dominique Oyinamono, et le directeur de l'Aviation civile et de la météorologie d'Algérie, Youcef Smain Azzi, ont paraphé, le 20 avril dernier, au siège de

l'Anac à Libreville, un projet d'accord aérien. Ce protocole vise l'ouverture prochaine des dessertes vers Libreville des compagnies aériennes Air Algérie et Tassili Airlines.

La cérémonie de signature sanctionnant deux jours de travaux entre les deux délégations, s'est déroulée en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Libreville, Mohamed Antar Daoud, qui s'est félicité de « *cette dy-*



BR

Air Algérie va ouvrir une ligne sur Libreville.

namique nouvelle dans les relations entre Alger et Libreville, insufflée par les présidents Abdelaziz Bouteflika et Ali Bongo Ondimba ».

Le directeur général de l'Anac s'est réjoui du fait que la présente occasion serve « *à la prise en compte effective de la volonté des plus hautes autorités politiques des deux pays, dans le secteur de l'aviation civile, un domaine concret et apte*

à fédérer nos peuples. »

« *Je ne doute donc pas que l'accord aérien que nous aurons l'honneur de parapher, rende encore plus concret le pont déjà établi entre nos deux peuples depuis des décennies* », a-t-il déclaré. Toutefois, la signature formelle de l'accord par les plénipotentiaires accrédités devrait intervenir dans des délais qui restent à convenir entre les deux gouvernements.

CHANGEMENT	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 24/04/2017	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSINIERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,0698	1USD =	613,159	1 USD	634,619	CAC 40	24/04/2017	5 066,06
		CAD	1,4413	1CAD =	455,115	1 CAD	479,068	DOW JONES	24/04/2017	20 567,08
		JPY	116,7200	1JPY =	5,620	100 JPY	584,404			
		GBP	0,8372	1GBP =	783,513	1 GBP	817,318			
		CHF	1,0680	1CHF =	614,192	100 CHF	64 291,77			
		ZAR	14,0587	1ZAR =	46,658	100 ZAR	4 851,91			
		MAD	10,7346	1MAD =	61,107	1 MAD	63,54			
		CNY	7,3666	1CNY =	89,045	1CNY	91,72			
		KES	110,4700	1KES =	5,938	1KES	6,12			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
24 Avril 2017: 52,81